



MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition de décembre 2025

La Gazette de Notre Village



Bonne année 2026

Édito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

L'ensemble de l'équipe municipale et des agents communaux se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2026. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, santé, amour et prospérité.

J'espère que vous avez toutes et tous passé d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de votre famille et de vos proches.

Je tiens à remercier chaleureusement les nombreuses personnes, petits et grands, qui ont assisté au spectacle de Noël. Cet après-midi a été particulièrement convivial et émouvant, notamment grâce à la participation des enfants. Ces derniers ont d'ailleurs été largement gâtés par le Père Noël, pour leur plus grand bonheur.

Les travaux de réfection des berges se sont achevés juste avant Noël. Un très beau cadeau pour notre commune. Le chemin de halage n'est pas encore accessible, le temps que la terre végétale récemment mise en place soit engazonnée. Encore un peu de patience : dès le printemps, nous pourrons à nouveau profiter pleinement de cet espace, après plusieurs années de fermeture.

Je vous donne rendez-vous nombreuses et nombreux le 18 janvier prochain pour la cérémonie des vœux. Ce sera l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de vous présenter les projets et échéances de 2026.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Marc CHAUVIN

Histoire du village

Les nouveaux ruraux- Charges communales

Malgré cela, le village avait perdu son équilibre et ne pouvait plus se suffire à lui-même. La commune devait bien sûr payer les traitements de l'instituteur, du secrétaire de mairie, du cantonnier et du garde-champêtre et verser leurs gratifications au tambour-afficheur, à la maîtresse de couture, à la femme de ménage, au gérant du téléphone et à la personne qui remontait l'horloge du clocher. D'autres charges pouvaient s'imposer, comme la réparation de la motopompe à incendie ou celle de la civière servant au transport des corps.

A ces dépenses s'ajoutent souvent les dégâts causés par les intempéries car les inondations restèrent d'actualité au-delà de 1910. Ce fût le cas au cours des hivers 1950-1951, 1954-1955 et 1969-1970. A chaque fois, il fallait réparer les dommages (chemins ruraux détériorés) et venir en aide aux sinistrés (récoltes perdues). A plusieurs reprises, la tempête abattit des peupliers dans les bois communaux et déracina les sapins du cimetière. Atteints par la foudre en été 1954, le clocher et la porte de l'église exigèrent aussi des travaux.

En outre, de nombreux aménagements s'avéraient nécessaires. Dans les années 50, le lavoir était envasé, la place de l'église était encombrée de billes de bois et de charrettes, tandis qu'un amas de détritrus occupait le côté de l'église « regardant » la Seine. Lors des fortes pluies, les eaux de ruissellement envahissaient les habitations de la rue basse. D'autre part, un préau et une cour d'école devenaient indispensables, la place ne garantissant plus la sécurité des enfants !

Notre population

Une année qui se termine bien tristement par le décès de Jacques BIARD, samedi 6 décembre. Il a participé à l'évolution de notre village depuis plusieurs années par ses différents postes de conseiller et adjoint au maire. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Vie de la population

- Prochaine promenade



Préparez vos baskets pour la marche du 7 janvier prochain. Rendez-vous à 9h30 sur la place de l'église.

- Spectacle de Noël

Comme chaque année, un joli spectacle qui a ravi les grands et petits.



Cette année, même les adultes sont montés sur scène !

Merci à tous d'avoir participé et d'être venus si nombreux. Le père-noël fait un si grand voyage pour nos enfants !



- **Cadeaux de Noël**



Pour les enfants (jusque 16 ans) qui n'ont pas pu assister au spectacle, sachez que le Père-Noël nous a laissé un cadeau pour vous. Nous vous attendons en mairie les vendredis 9 et 16 janvier de 17h à 19h pour en effectuer le retrait.

- **Vœux du maire**



Nous vous donnons rendez-vous dimanche 18 janvier à 15h pour écouter notre Maire vous présenter ses vœux et faire le point sur notre mandat. Nous pourrons par la suite partager de la galette autour du verre de l'amitié. Trois médailles du travail seront distribuées par la même occasion.

- **Collecte de sapins**



Comme chaque année, le SIRMOTOM effectuera l'enlèvement de vos sapins de Noël. Nous avons installé l'affiche à l'endroit de collecte (sur le côté de l'église). Vous pourrez y déposer votre sapin jusqu'au 15 janvier.

- **Bar itinérant**

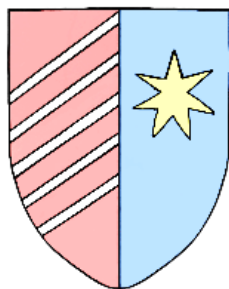


Valentin a réservé la salle des fêtes l'Escale pour revenir nous divertir vendredi 9 janvier à partir de 18h avec son petit bar et toujours accompagné d'un foodtruck.

Informations diverses

➤ Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00

➤ Calendrier des festivités 2026 de la commune :



- 18 janvier : vœux du maire et dégustation de la galette des rois
- 21 février : repas à thème
- 6 avril : chasse aux œufs
- 12 avril : loto communal
- 8 mai : commémoration du 8 mai 1945
- 20 juin : fête de la musique
- 14 juillet : après-midi jeux et rencontres
- 2 août : notre vide-greniers annuel
- 26 septembre : barbecue du village
- 31 octobre : halloween
- 11 novembre : commémoration du 11 novembre et repas des anciens
- 20 novembre : Dégustation du Beaujolais nouveau
- 6 décembre : spectacle de Noël

➤ Horaires de la déchetterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :

- Du 1^{er} avril au 30 septembre : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30-12h30/ 13h30-19h, le vendredi : 13h30-19h, le dimanche : 8h30-12h30

➤ Numéros d'urgence :

- ✓ Police : 17 ou 112
- ✓ Pompiers : 18 ou 112
- ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
- ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
- ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
- ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
- ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
- ✓ SOS médecin : 3624
- ✓ Samu : 15 ou 112

- ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :

- Les lundis, mercredis et vendredis : 14h – 18h (de 8h à 12h à Bray)
- Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
- Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
- Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h

➤ La Tombe sur internet ou sur téléphone



Mairie La TOMBE



la_tombe_77



<https://www.latombe77.fr>

PanneauPocket



Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr